Délib n° 20170314 04 DEPARTEMENT DU RHÔNE

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 14 mars 2017 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 08 mars 2017, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **31** Nbre de membres présents (quorum): 26 Nbre de voix délibératives : 119
Nbre de membres présents sans voix délibératives : 1

Etaient présents :

METROPOLE DE LYON : Corine CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Marc GRIVEL, Max VINCENT
ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE,
COLLONGES : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE
CURIS : Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER,
LISSIEU : Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, Philippe RITTER
QUINCIEUX : Marcel PATIN
SAINT-CYR : Charles MONNERET, Sylvie MAURICE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE : Antoine DUPERRAY

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN
COUZON : Gérard DARDET
LIMONEST : Eric MAZOYER
POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL
SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK
SAINT-GERMAIN : Jean Michel CARON

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Nicolas POUSSINEAU

Ont donné pouvoir : Denis VERKIN à Max VINCENT, Christian COLOMBO à Gérard DARDET, Pascal DAVID à Marcel PATIN

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Eric MAZOYER

Approbation du compte administratif 2016

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 21 MARS 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 3

Monsieur le Président présente le compte administratif 2016 qui indique un solde de clôture :

- Positif en fonctionnement : 76 787.41 **€**
- Négatif en investissement : 224 011.76 **€**

Les résultats cumulés 2016 s'élèvent à :

- **545 335.60 €** en fonctionnement
- **13 610.87 €** en investissement

Sous la présidence du doyen d'âge du conseil, Monsieur Vincent PEYTEL, et après en avoir débattu, le conseil syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme
Le Président
Max VINCENT

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le 20 MARS 2017 et affichage le 20 MARS 2017